



NOTE D'INFORMATION

n° 24.18 – Mai 2024

Les objectifs de l'Union européenne en matière d'éducation et de formation pour 2030 : où en est la France en 2024 ?

- ▶ En 2021, les États membres de l'Union européenne (UE) ont fixé un ensemble de nouveaux objectifs communs en matière d'éducation et de formation, dont six font l'objet d'un suivi statistique à ce jour. En comparaison avec les résultats des autres pays, la France présente davantage de jeunes enfants en éducation, moins de sorties précoces de l'éducation et de la formation, ainsi qu'un accès plus élevé à des diplômes de l'enseignement supérieur. Elle a par ailleurs déjà dépassé les objectifs dans ces domaines. Toutefois, en matière de compétences, la France – comme la quasi-totalité des pays – est en retard sur les objectifs fixés.

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteurs : Alina Toader et Robert Rakocevic, DEPP-MIREI
Édition : Aurélie Bernardi
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

▶ Selon le Conseil de l'Union européenne, les objectifs sur l'éducation et la formation doivent être considérés comme des niveaux de référence des performances moyennes européennes. Ils sont suivis à l'appui des données comparables et tenant compte de la diversité des situations des États membres. Parmi les sept objectifs définis par le Conseil, cinq ciblent l'horizon 2030, ils concernent l'éducation et la formation des jeunes et font déjà l'objet d'un suivi statistique. Un sixième objectif a pour horizon 2025 et concerne les temps d'apprentissage en milieu professionnel pour les apprenants dans l'éducation et la formation initiales, mais son suivi est à ce stade incomplet. Un dernier objectif également fixé pour 2025 concerne la participation des adultes à la formation et à ce titre sort du périmètre de la présente Note.

Aucun des objectifs 2030 n'est atteint à ce stade par les 27 États membres de l'UE en moyenne. Quant aux résultats de la France en particulier, ceux-ci dépassent les cibles communes relatives à la participation à l'éducation et à la formation, de même qu'aux niveaux de qualification [↘ figure 1](#). Ainsi :
– en 2020-2021, la quasi-totalité des enfants ayant entre 3 ans et l'âge du début de l'instruction élémentaire obligatoire participent à l'enseignement formel en France, alors que l'objectif européen correspond à 96 % ou plus. La moyenne de l'UE-27 est à 92,5 % ;
– en 2023, 7,6 % des individus âgés de 18 à 24 ans en France ont tout au plus un diplôme

national du brevet et ne sont ni en éducation ni en formation. L'objectif européen vise moins de 9 % et la moyenne de l'UE-27 est à 9,5 % ;

– en 2023, 51,9 % des individus âgés de 25 à 34 ans ont un diplôme d'enseignement supérieur en France, l'objectif européen étant fixé à au moins 45 %. La moyenne UE s'élève à 43,1 %.

En revanche, les résultats de la France, tout comme ceux de nombreux autres pays, sont en retrait par rapport aux objectifs collectifs concernant les compétences des élèves (voir [figure 1.1 en ligne](#)) :

– en 2022, en France, 27 % des élèves âgés de 15 ans n'ont pas un niveau suffisant de compétences en compréhension de l'écrit, 29 % en culture mathématique et 24 % en culture scientifique. L'objectif européen vise pour chaque compétence moins de 15 %.
Les moyennes de l'UE, comme les moyennes nationales de la quasi-totalité des pays, sont supérieures à 20 % quelle que soit la compétence évaluée.
– en 2018, 44 % des élèves en classe de quatrième n'ont pas les compétences attendues en littératie numérique en France. L'objectif vise moins de 15 % des élèves dans cette situation, comme pour l'objectif précédent. La moyenne UE n'est pas encore calculée à ce stade en raison d'un faible nombre de pays qui ont participé en 2018 à l'enquête Icils, pilotée par l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA).

Davantage de jeunes enfants en éducation en France qu'ailleurs en Europe

En 2020-2021, année la plus récente disponible pour tous les pays européens, 92,5 % des enfants ayant entre 3 ans et l'âge du début de l'instruction élémentaire obligatoire participent à l'enseignement formel en moyenne dans l'Union européenne [↘ figure 2](#). Seuls cinq pays ont dépassé la cible européenne de 96 %, l'Espagne arrive précisément à 96 %, alors que la France est la seule à avoir un taux de participation proche de 100 %.

Une part limitée de sortants précoces de l'éducation et de la formation en France

En 2023, en moyenne dans l'UE-27, 9,5 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans sont ELET – c'est-à-dire n'ont pas de diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire et ne sont ni en éducation ni en formation – pour un objectif européen de moins de 9 % avant 2030. Cet indicateur comprend non seulement les sortants de l'année 2023 (« flux »), mais aussi l'ensemble des individus âgés de 18 à 24 ans se trouvant, en 2023, dans la situation décrite précédemment (« stock »), quelle que soit l'année où cette situation est intervenue.

En 2023, la France a déjà atteint cet objectif : 7,6 % des jeunes de 18 à 24 ans sont peu diplômés (ayant tout au plus le diplôme

Encadré : les objectifs de l'espace européen de l'éducation 2030

(1) **Participation à l'accueil et à l'éducation des jeunes enfants** : d'ici 2030, au moins 96 % des enfants entre 3 ans et l'âge de début de l'enseignement élémentaire obligatoire devraient participer à l'éducation.

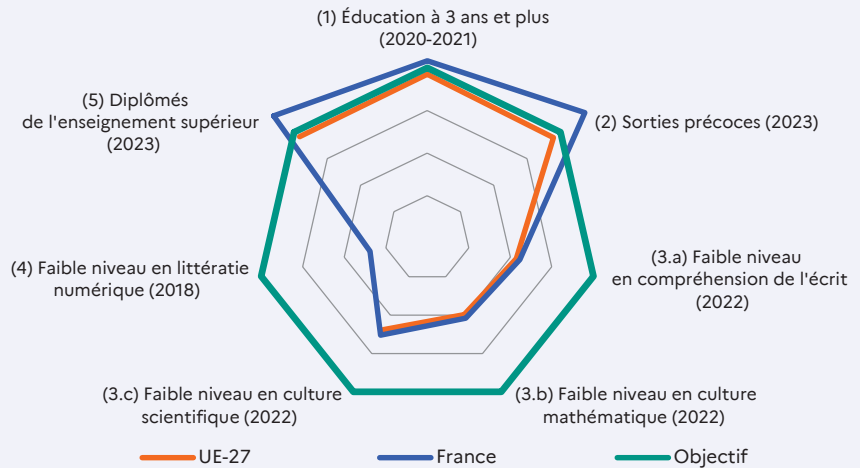
(2) **Sorties précoces de l'éducation et de la formation** : d'ici 2030, la part des jeunes de 18 à 24 ans quittant prématurément l'éducation et la formation devrait être inférieure à 9 %.

(3a, 3b, 3c) **Faible niveau dans les compétences de base** : d'ici 2030, la part des jeunes de 15 ans ayant de faibles compétences en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique devrait être inférieure à 15 %.

(4) **Faible niveau en littératie numérique** : d'ici 2030, la part d'élèves de huitième année d'enseignement obligatoire ayant de faibles compétences en littératie numérique devrait être inférieure à 15 %.

(5) **Diplômés de l'enseignement supérieur** : d'ici 2030, la part des individus âgés de 25 à 34 ans ayant un niveau d'études supérieures devrait être d'au moins 45 %.

1 Les objectifs européens 2030 et les derniers résultats disponibles



Lecture : en 2023, parmi les individus âgés de 25 à 34 ans, la France enregistrait 51,9 % diplômés de l'enseignement supérieur, soit une proportion supérieure de 15,3 % à la cible fixée au minimum à 45 % pour 2030. La même année, la moyenne des pays de l'UE-27 était de 43,1 % diplômés de l'enseignement supérieur, soit une proportion inférieure de 4,2 % à la cible fixée.

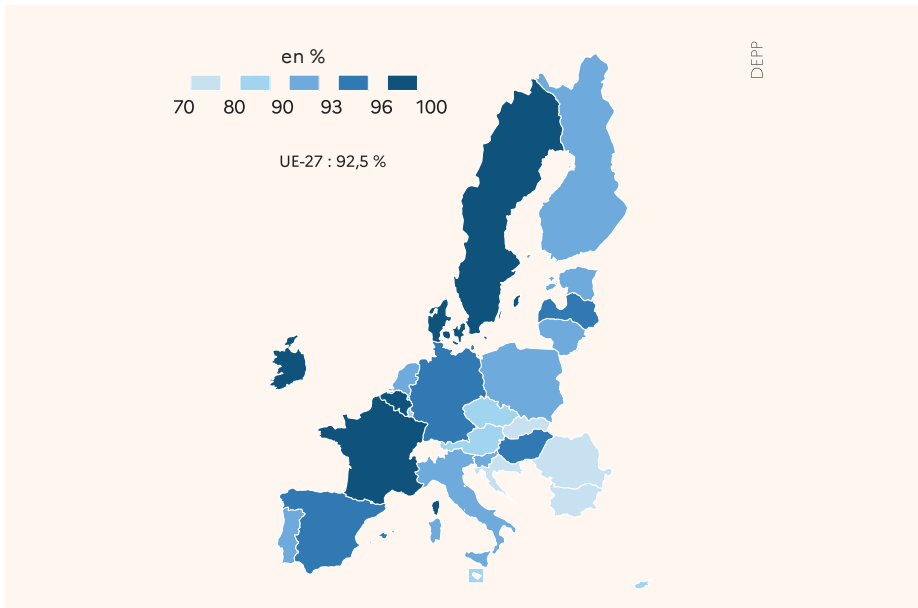
Note : PISA 2022 compte 26 pays de l'UE, le Luxembourg n'ayant pas participé.

Champ : (1) (2) (4) (5) France ; (3a, 3b, 3c) France + COM.

Source : Eurostat, collecte UOE (éducation à 3 ans et plus) et enquête EU-LFS (sorties précoces et diplômés de l'enseignement supérieur) ; OCDE, PISA (compétences de base) ; IEA, enquête Icils (littératie numérique).

Réf. : Note d'Information, n° 24.18. DEPP

2 La participation à l'éducation des jeunes enfants, en 2020-2021



Lecture : en 2020-2021, en moyenne dans les pays de l'UE-27, 92,5 % des enfants ayant entre 3 ans et l'âge de début de l'enseignement élémentaire obligatoire participent à l'éducation.

Note : les agrégats sont sujets à l'incertitude due aux écarts de champs possibles entre les données de population et les effectifs scolarisés. Données indisponibles pour la Grèce, données provisoires pour la France, définition différente pour le Portugal.

Champ : France.

Source : Eurostat, collecte UOE [educ_uae_enra21].

Réf. : Note d'Information, n° 24.18. DEPP

national du brevet) et ne suivent pas de formation. Il en est de même pour une majorité des pays de l'Union européenne. En revanche, l'Italie (10,5 %), l'Allemagne (12,8 %) ou encore l'Espagne (13,7 %) sont toujours au-dessus du plafond attendu

figure 3.

Au cours de la décennie précédente, la situation s'est améliorée dans l'ensemble des pays de l'UE-27 : la moyenne est passée de

11,8 % en 2013 à 9,5 % en 2023. En France, la proportion de sorties précoces a continué de diminuer passant de 9,7 % en 2013 à 8 % en 2020 et à 7,6 % en 2023 (voir figure 3.1 en ligne).

Partout, la diminution des taux de sorties précoces s'observe chez les individus des deux sexes, mais il y a toujours davantage de sorties précoces parmi les garçons que parmi les filles en 2023 : 9,5 % des garçons

en France et 11,3 % en moyenne dans les pays de l'UE-27, contre 5,6 % des filles en France et 7,7 % en moyenne dans l'UE-27. À l'inverse, en Allemagne, une hausse significative des sorties précoces s'observe entre 2020 (10,1 % en moyenne) et 2023 (12,8 %), après une stagnation entre 2015 et 2020. Dans ce pays, la hausse concerne à la fois les garçons (+ 3,5 points) et les filles (+ 2,1 points).

Complémentaire à l'indicateur des sorties précoces (ELET), celui dit des « NEET » correspond à la proportion des individus âgés entre 18 et 24 ans qui, diplômés ou non, sont sans emploi et ne sont pas en formation. Cet indicateur illustre ainsi en partie la conjoncture économique. Si la France est relativement bien placée au vu de l'indicateur des ELET, comme montré précédemment, c'est moins le cas pour celui des NEET : en effet, en 2023, 14,1 % des jeunes âgés entre 18 et 24 ans sont des NEET en France, contre 12,1 % en moyenne dans l'UE-27 et 9,3 % en Allemagne (voir figure 3.2 et méthodologie en ligne).

Il convient de mettre en parallèle les deux indicateurs. Ainsi, un tiers des ELET en France est en emploi, contre plus de la moitié en Allemagne. Réciproquement, environ deux tiers des NEET sont diplômés en France contre un peu plus d'un tiers en Allemagne : l'accès à l'emploi est donc plus difficile pour les jeunes en France, qu'ils soient diplômés ou non. En France, entre 2020 et 2023, les NEET ont diminué davantage que les ELET (- 1,3 point contre - 0,4 point) (voir figure 3.3 en ligne).

De larges proportions d'élèves avec un faible niveau de compétences en France et en Europe

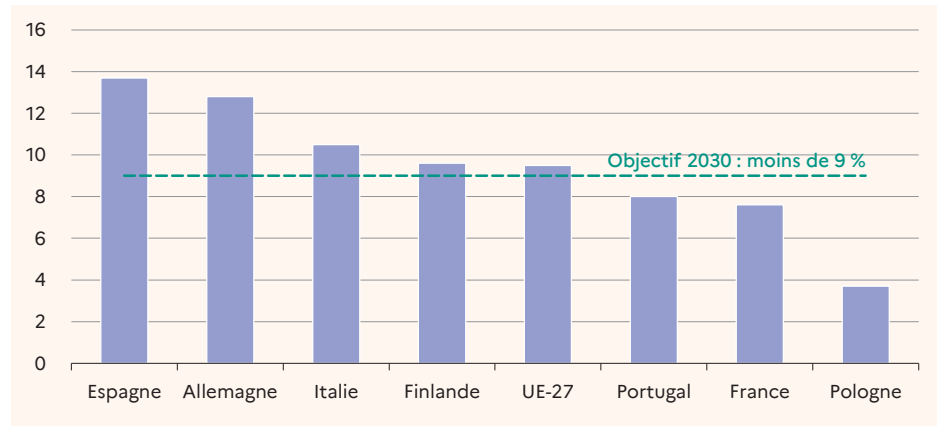
En moyenne, dans les pays de l'UE ayant participé à PISA 2022 (UE-26, le Luxembourg n'a pas participé), 29,5 % des élèves âgés de 15 ans ne parviennent pas au seuil des compétences minimales dans le domaine majeur de l'évaluation lors de cette édition de PISA, à savoir la culture mathématique. La situation est à peine meilleure dans les deux autres domaines évalués, compréhension de l'écrit et culture scientifique, domaines mineurs en 2022, où la moyenne européenne est respectivement de 26,2 % et 24,2 %. La stratégie européenne souhaite que chacune de ces proportions soit inférieure à 15 % d'ici 2030 **↘ figure 4** (voir méthodologie en ligne).

En France, la situation est très proche de celle observée dans la moyenne européenne : il y a 28,8 % d'élèves faiblement compétents en culture mathématique, 26,9 % en compréhension de l'écrit et 23,8 % en culture scientifique. L'Allemagne, l'Espagne et l'Italie sont dans une situation similaire. Même la Finlande et la Pologne enregistrent en 2022 des résultats en-deçà des objectifs fixés. Seule l'Estonie présente une proportion d'élèves faiblement performants qui atteint précisément 15 % en culture mathématique et se situe en dessous de 15 % dans les deux autres disciplines retenues.

Dans l'ensemble des pays de l'UE-26, les garçons ont plus souvent que les filles de faibles compétences, sauf en culture mathématique. En effet, en France, 28,9 % des filles sont faiblement compétentes en culture mathématique, ainsi que 28,7 % des garçons âgés de 15 ans ; ces proportions sont proches de celles observées en moyenne dans l'UE, au Portugal ou en Allemagne. En compréhension de l'écrit et en culture scientifique, les garçons sont systématiquement plus faiblement compétents que les filles (voir figure 4.1 et méthodologie en ligne).

Dans tous les pays de l'Union, même ceux avec les meilleurs résultats, les compétences des élèves varient de manière notable selon leur milieu d'appartenance tel qu'identifié par l'indice de statut social, économique et culturel. En effet, les élèves de milieux très favorisés obtiennent systématiquement de meilleurs scores en culture mathématique que les élèves très défavorisés. En France, les élèves de familles favorisées obtiennent un score moyen de 535 points (541 points en Allemagne), contre un score moyen de 422 points parmi les élèves de familles

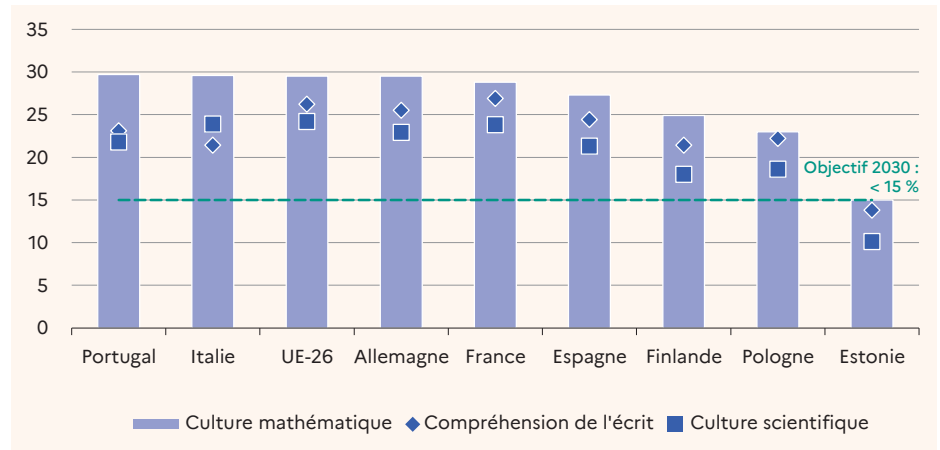
↘ 3 Proportion de jeunes en situation de sortie précoce de l'éducation et de la formation, en 2023 (en %)



Lecture : en 2023, parmi les individus âgés entre 18 et 24 ans en Espagne, 13,7 % ont tout au plus un niveau d'éducation correspondant au 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire, et n'ont suivi aucune formation (formelle ou non formelle) au cours des quatre semaines précédant l'enquête.
Note : données en rupture de série pour la Slovaquie, données peu fiables pour le Luxembourg, données en rupture de série et peu fiables pour la Croatie.
Champ : France.
Source : Eurostat, enquête EU-LFS [edat_lfse_14].

Réf. : Note d'Information, n° 24.18. DEPP

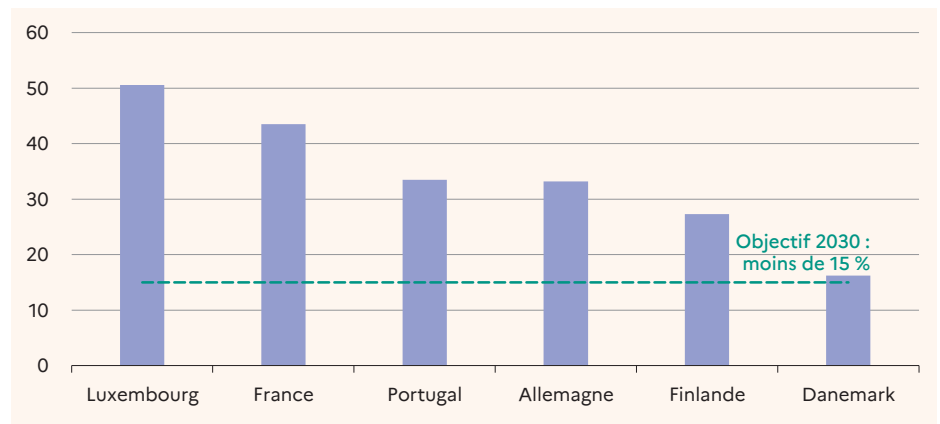
↘ 4 Proportion d'élèves âgés de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante en culture mathématique, en compréhension de l'écrit et en culture scientifique lors de l'enquête PISA 2022 (en %)



Lecture : au Portugal, 29,5 % des élèves âgés de 15 ans se situent en dessous du niveau 2 des compétences en culture mathématique.
Note : PISA 2022 compte 26 pays de l'UE, le Luxembourg n'ayant pas participé.
Champ : France + COM.
Source : OCDE, enquête PISA 2022, base de données Eurostat [sdg_04_40].

Réf. : Note d'Information, n° 24.18. DEPP

↘ 5 Proportion d'élèves en huitième année d'enseignement obligatoire ayant une maîtrise insuffisante en littératie numérique (Icils 2018, en %)



Lecture : parmi les élèves en huitième année d'enseignement obligatoire (à partir du début de l'élémentaire) au Luxembourg, 50,6 % se situent en dessous du niveau 2 des compétences en littératie numérique.
Champ : France.
Source : IEA, enquête Icils 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 24.18. DEPP

favorisées (430 points en Allemagne – voir figure 4.2 et méthodologie en ligne).

Enfin, en plus des compétences de base, l'Union européenne suit un objectif sur les compétences numériques des jeunes. Celui-ci est suivi par l'enquête Icils de l'IEA, dont la dernière édition date de 2018. En 2018, seuls six pays de l'UE y ont participé : le calcul d'une moyenne européenne n'est pas approprié sur un nombre aussi limité. Ces six pays dépassent le seuil maximal d'élèves faiblement compétents en littératie numérique fixé par l'UE, à savoir 15 % : les moyennes s'étendent de 16,2 % au Danemark à 50,5 % au Luxembourg, en passant par 43,5 % en France ↘ figure 5.

Dans l'ensemble des pays européens ayant participé à Icils en 2018, les filles ont été plus performantes que les garçons : en France, 37,8 % des filles en classe de quatrième sont faiblement compétentes en littératie numérique, contre 49,2 % pour les garçons.

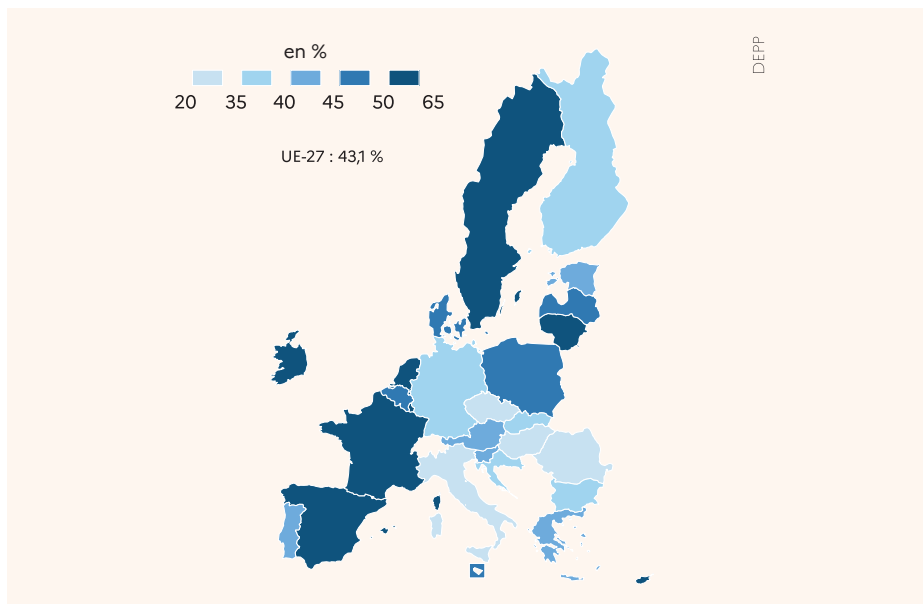
Au Danemark, les filles atteignent déjà l'objectif européen (10,7 % en 2018), alors que la proportion d'élèves faiblement compétents est deux fois plus importante chez les garçons (21,6 % – voir figure 5.1 en ligne).

Davantage de diplômés de l'enseignement supérieur en France que dans d'autres pays en Europe

En 2023, en moyenne dans l'UE-27, 43,1 % des jeunes de 25 à 34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur. L'objectif de 45 % à l'horizon 2030 n'est donc pas encore atteint en moyenne, mais il l'est dans 13 pays dont la France : dans ce dernier pays, 51,9 % des 25-34 ans sont diplômés du supérieur. En revanche, parmi les 14 pays qui n'ont pas encore atteint l'objectif, on compte le Portugal (40,9 %), l'Allemagne (38,4 %) et surtout l'Italie (30,6 %) ↘ figure 6.

Dans l'ensemble des 27 États membres, les femmes âgées de 25 à 34 ans sont plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes du même groupe d'âges, avec 11,2 points d'écart en moyenne. Parmi les pays qui ont déjà atteint plus de 45 % de diplômés, la France est après l'Irlande le pays qui présente l'écart de genre le plus faible (55,8 % de femmes et 47,8 % d'hommes, soit un écart de 8 points). Dans certains autres pays, les diplômés de l'enseignement supérieur sont notablement rares parmi les hommes : en Italie, 24,4 % des hommes sont diplômés contre 37,1 % des femmes (voir figure 6.1 en ligne).

6 Proportion de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, en 2023



Lecture : en 2023, en moyenne dans les pays de l'UE-27, 43,1 % des individus âgés de 25 à 34 ans ont atteint un niveau d'enseignement supérieur, y compris le cycle court (ex. BTS en France).
Note : données en rupture de série pour la Croatie et la Slovénie.
Champ : France.
Source : Eurostat, enquête EU-LFS [edat_lfse_03].

Réf. : Note d'Information, n° 24.18. DEPP

Les personnes diplômées de l'enseignement supérieur âgées de 25 à 64 ans sont plus souvent en emploi et bénéficient d'une rémunération plus avantageuse que les autres. En effet, en Europe comme en France, le taux d'emploi des individus est d'autant plus élevé que leur diplôme est important : en 2023, dans les pays de l'UE-27 en moyenne, le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur est de 87,6 % contre 58,7 % pour les sans-diplôme (respectivement 86,7 % et 55,0 % en France) (voir figure 6.2 en ligne).

De même, les revenus du travail des personnes âgées de 25 à 64 ans diplômées de l'enseignement supérieur sont systématiquement plus importants que ceux des diplômés du secondaire et le « diplôme suivant » au sein même de l'enseignement supérieur est également mieux rémunéré (voir figure 6.3 en ligne).

Néanmoins, les femmes diplômées de l'enseignement supérieur qui travaillent à temps plein ont des revenus en moyenne inférieurs à ceux des hommes, quel que soit le groupe d'âges observé (voir figure 6.4 en ligne). L'orientation des femmes dans l'enseignement secondaire et supérieur, notamment le fait qu'elles soient moins nombreuses dans les filières scientifiques, contribue à expliquer une partie de ces inégalités de salaire et d'emploi. D'autres facteurs concourent à cet écart de rémunération, comme le fait que les femmes travaillent plus souvent à temps partiel et dans des secteurs à bas salaires, les choix

de carrière contraints par des responsabilités familiales, un moindre accès des femmes dans des postes à haute responsabilité, pour un même niveau de qualification. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 24.18, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/notes-d-information